



SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS  
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT  
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

Société Suisse des Auteurs  
Rue Centrale 12/14, 1003 Lausanne  
Case postale 7463, 1002 Lausanne  
Tél.: +41 21 313 44 55  
Fax: +41 21 313 44 56  
E-mail : [info@ssa.ch](mailto:info@ssa.ch)

## **ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la société. Elle réunit au minimum une fois l'an, dans le courant du mois de juin, tous les sociétaires et mandants.

- Elle est convoquée par le Conseil d'administration, vingt jours avant.
- Elle est dirigée par le Président, et, seuls les sociétaires ont le droit de vote.

L'Assemblée générale a le pouvoir de:

- Nommer le Président, les membres du Conseil d'administration et le contrôleur
- Approuver les bilans, comptes d'exploitation et rapports annuels
- Approuver les conditions générales du contrat de sociétaire
- Fixer les retenues des fonds de prévoyance, solidarité et culturel
- Adopter et modifier les statuts
- Etendre le domaine d'activité de la société à d'autres oeuvres
- Dissoudre la société.